

## OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

### Consultation villageoise n°3 à Sart-Dames-Avelines, Salle polyvalente de SDA, Le 23 novembre 2021 – compte rendu de la séance

#### Présents :

- Pour les **citoyens : 23 personnes**
- Pour le **Conseil communal (3)** : Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Madame Martine FRERE-RICHARD, Monsieur Eric BALZA, Conseiller
- Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Aurélien DETHIER, Rachel SUNDAR RAJ, Marie BURETTE (agents de développement)

#### Annexes :

- An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult SDA
- An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)<sup>2</sup>m

---

#### **Ordre du jour :**

1. *Introduction*
  2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
  3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)<sup>2</sup>m*
  4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
  5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
  6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*
- 

### **1. Introduction**

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

## 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Marie Burette, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
  - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
  - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
  - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique ([www.frw.be](http://www.frw.be)), a pour missions :
    - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
    - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
    - d'impulser certaines réflexions ;
    - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
  - Le bureau d'étude Dr(ea)<sup>2</sup>m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
  - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

#### Questions / remarques des participants :

- *La FRW assure-t-elle d'être politiquement neutre ?*

→ La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste reconnue d'utilité publique. Son rôle est d'aider les communes à élaborer et à réaliser leur stratégie de développement rural. Pour ce faire, elle assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets. Son conseil d'administration représente toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Les membres sont désignés au prorata des sièges obtenus aux élections régionales. S'y ajoutent un représentant de la Fédération wallonne de l'Agriculture et un représentant du Ministre ayant le développement rural dans ses attributions (voix consultative). Ce pluralisme garantit son indépendance.

- *Que se passe-t-il si le parti au pouvoir actuellement n'est pas ré élu aux prochaines élections ? Le PCDR pourrait-il être remanié par les nouveaux élus ?*

→ Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, celui-ci ne peut en principe plus être revu ou amendé (à l'exception de l'ajout d'un nouveau projet tous les 5 ans). Néanmoins, il est possible de changer/intervenir la temporalité des fiches-projets déjà présentes. Aussi, à chaque activation d'une fiche-projet, une réactualisation est imposée. Il n'est pas possible d'en changer le contenu fondamental mais plutôt de le faire correspondre aux nouvelles réalités du moment.

### **3. Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)<sup>2</sup>M**

Marie Burette présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

#### **4. Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets**

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV-SDA** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, ...)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV-SDA** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à VLV-SDA** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

**Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.**

**Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart-Dames-Avelines**

Sous-thématique	Atouts/Forces	Faiblesses	Idées de projet
<b>Aménagement du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification du plan de secteur (zone industrielle) le long de la rue du Marais à SDA</li> <li>• Etalement de l'habitat (++)</li> <li>• Iniquité dans l'octroi des permis de bâtir (éco-hameau vs Château d'eau)</li> <li>• Expansion urbanistique incontrôlée au dépend des espaces boisés (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etalement urbain (+)</li> <li>• Construction d'habitat hors gabarit rural (ex. plusieurs étages à appartements)</li> <li>• Rénover les vieux bâtiments plutôt que de construire (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au patrimoine pour éviter les habitations qui se dégradent</li> <li>• Ouvrir la réflexion sur l'habitat léger</li> </ul>
<b>Logement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'habitat durable (équipements collectifs, distance faible de la gare ,etc...) TANDEM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès au logement (partout en BW) (+)</li> <li>• Loyers assez élevés</li> <li>• Manque d'un système qui aide les jeunes de l'entité à acquérir un logement dans l'entité (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements sociaux intégrés, favorisant la mixité sociale, avec possibilité d'accès à la propriété</li> </ul>
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abbaye (++++)</li> <li>• Patrimoine culturel magnifique (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapelles (petit patrimoine) mal entretenues (++++)</li> <li>• Manque d'intégration du reste du patrimoine de l'entité autour de l'Abbaye (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation du patrimoine de l'eau, points d'eau, sources (++++)</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle du Radon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trottoirs (++++)</li> <li>• Vols à répétition dans les maisons (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Propreté-déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc à conteneurs (++++)</li> <li>• Entretien et égouttage (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de conscientisation par rapport au respect de la propreté (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir un débat sur les déchets : poubelles à puces, etc,...</li> </ul>

<b>Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eoliennes (++)</li> <li>• Achats groupés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets éoliens : attention aux endroits où elles seront placées (paysages, biodiversité, ...) (+)</li> <li>• Manque de vision à long terme en matière d'électricité à l'aire des voitures électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude en vue de recréer des sites hydro-électriques, moulin, ... (+)</li> <li>• Création d'éoliennes partagées, citoyennes.</li> <li>• Panneaux solaires sur le complexe sportif (et bâtiments communaux) (+)</li> <li>• Mise à disposition de kit monitoring énergie pour les citoyens</li> </ul>
<b>Transition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'épicerie bio et citoyenne (+++)</li> <li>• Association « Villers en Transition »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de plan de transition (mobilité, agriculture, logement, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plateau des 4 chênes (+)</li> <li>• Les zones Natura 2000</li> <li>• Les nombreux espaces boisés</li> <li>• Le bois de Bérines et présence des castors</li> <li>• Zone de captage des eaux</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Sentiers de découvertes Naturels (+++-)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de quads sur les chemins agricoles</li> <li>• Manque de zones « nature » (haies) dans les zones agricoles</li> <li>• Manque de mise en valeur de la Nature dans certains sentiers (ne pas réserver les sentiers qu'aux déplacements)</li> <li>• Manque de sensibilisation à la nature et à l'environnement en général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se doter d'un PCDN ou d'un programme de développement de la Nature, avec les citoyens intéressés (++++)</li> <li>• Projet de sensibilisation à la nature et à l'environnement en général, puis par catégorie (++++)</li> </ul>
<b>Paysages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des paysages (++)</li> <li>• Qualité des paysages (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monocultures monotones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Infrastructures et équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau téléphonie et internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation de la salle polyvalente et dépendances + équipement mobilier à renouveler (++)</li> </ul>
<b>Espaces publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place de l'église de SDA à revoir (++++)</li> <li>• Trottoirs (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à Sart d'une salle spacieuse et agréable pour les répétitions de la Chorale</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de concertation citoyenne pour les aménagements des espaces publics</li> <li>• Vétusté de la plaine de SDA</li> <li>• Bâtiments scouts insuffisants (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bâtiment pour les pionniers sartois</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution d'eau (château d'eau)</li> <li>• Station de pompage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des éoliennes</li> <li>• Expansion urbanistique au détriment des espaces naturels (cf. château d'eau)</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la région dans le projet de plantation de haies (+++)</li> </ul>
<b>AUTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

**Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart Dames-Avelines**

Sous-thématique	Atouts/Forces	Faiblesses	Idées de projet
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repair-café</li> <li>• Améliorer la communication et la promotion des artisans</li> </ul>
<b>Mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bus Namur-Nivelles : arrêt aux 4 bras (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de transports pour les personnes handicapées (véhicules adaptés) pour visites médicales allant vers les hôpitaux régionaux</li> <li>• Mobilité problématique autour de la gare de Villers</li> <li>• Pas assez de bus pour les liaisons entre les villages (++++)</li> <li>• Pas de bus le dimanche</li> <li>• Trop de voitures (+)</li> <li>• Disparition de la ligne de bus 365 Bruxelles-Charleroi (++++)</li> <li>• Vitesse des voitures trop élevée</li> <li>• Manque de parkings aux abords de l'Abbaye et manque de parking pour les PMR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter la ligne 365 BXL-Charleroi</li> <li>• Améliorer la sécurité sur la N93</li> </ul>
<b>Mobilité douce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux chemins et sentiers (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de piste cyclable entre SDA et Villers (++++) pour accès gare, maison communale, complexe sportif, ... (++++)</li> <li>• Manque de place pour les vélos et les piétons sur la route entre SDA et Villers (++++)</li> <li>• Entretien des sentiers par les utilisateurs</li> <li>• Pistes cyclables de l'entité et leurs états (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un vrai plan de mobilité dans toute l'entité (trottoirs, zones trente, sens unique) (+++)</li> <li>• Installer des parking vélo adaptés aux PANG et arrêts de bus fréquentés (++)</li> <li>• Installer des bornes de recharges pour les vélos électriques + kit de réparation (pompe, clés...)</li> <li>• Rénover la piste cyclable Marbais-Chassart</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des sentiers parfois accaparés par des riverains peu respectueux (+++)</li> <li>• Aménagement de la connexion SDA-VLV via les 4 chênes pour les vélos à améliorer</li> <li>• Manque de parkings vélos aux PANG et aux arrêts de bus</li> <li>• Piste cyclable Marbais-Chassart à rénover</li> <li>• Manque de S.U.L (sens unique limité) (+)</li> <li>• Rue scolaire école Saint-Nicolas (+++)</li> <li>• Manque de respect pour les usagers faibles (p.ex. parking sur les trottoirs) (++++)</li> <li>• Eviter d'aménager des pistes cyclables pour qu'elle deviennent des autoroutes</li> <li>• Manque de sécurité pour traverser la chaussée de Namur à pieds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller raccorder la commune au Ravel de Genappe via le chemin de la Vallée (état actuel très mauvais et dangereux)</li> <li>• Créer une piste cyclable permettant de relier SDA à Villers et aux 4 Bras (Wallonie cyclable ?)</li> <li>• Créer une piste cyclable permettant de relier SDA à Sombreffe et à Gembloux</li> <li>• Trottoirs route de Frasnes et rue de Piraumont + aménagement sécurisant pour l'arrêt de bus</li> </ul>
<b>Entreprises</b>	•	• Peu d'entreprises	•
<b>PME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de services divers : menuisiers électriciens, couvreurs, élagueurs, encadreur, garage, Golf de la Bruyère, Intermarché, (SDA)</li> <li>• Vétérinaire</li> </ul>	• Manque de plombiers	•
<b>Zone d'activité économique</b>	•	•	• Développer la zone artisanale / commerce autours du Colruyt
<b>Emploi</b>	• ALE	•	• Créer un espace de co-working (ancienne cure ?)

<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ALE (++)</li> <li>• Cours d'anglais et de Néerlandais</li> <li>• Cours de Photos (SDA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'académie artistique sur l'entité ou à proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation aux premiers secours (Croix-Rouge)</li> </ul>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture fort présente (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'agriculture biologique (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler l'agriculture familiale</li> <li>• Encourager l'agriculture raisonnée (++++)</li> <li>•</li> </ul>
<b>Produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ferme Bérines (+)</li> <li>• Epice local (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché non attractif, manque de producteurs et autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Commerces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Librairie du Tienne (à Tilly)</li> <li>• Ferme de Bérines</li> <li>• Epiceries locales</li> <li>• Marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'une boucherie, d'une boulangerie et d'un point poste à SDA (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>HoReCa</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurants, traiteurs, frierie, café (SDA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop peu d'HoReCa à SDA (++) , ne répond pas à tous les besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abbaye (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abbaye de plus en plus sollicitée pour des événements et dépassant le cadre culturel</li> <li>• Afflux massif de touristes cyclistes et piétons (promenades) qui oblige les habitants de l'entité à prendre leur voiture le dimanche pour aller se promener</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>AUTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

<b>Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart-Dames-Avelines</b>			
<b>Sous-thématique</b>	<b>Atouts/Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Idées de projet</b>
<b>Services à la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxi social du CPAS</li> <li>• Beaucoup de professionnels de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent de quartier pas toujours connu de tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de documents communaux par internet (+)</li> </ul>
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une école dans chaque village</li> <li>• Une école libre à SDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'enseignement secondaire (++++)</li> <li>• Accès/choix pour l'enseignement secondaire dans les autres communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer l'école du dehors</li> </ul>
<b>Cohésion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de place d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes, garderies) (++++)</li> <li>• Manque de crèche à SDA (++++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propositions d'activités extra-scolaires</li> <li>• Plaines de jeux (+)</li> <li>• Scoutisme, mouvements de jeunesse (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'entretien de la plaine de jeu de SDA + sécurité nocturne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scoutisme, mouvements de jeunesse (++++) SDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiments scouts insuffisants (+)</li> <li>• Absence d'éducateur de rue/encadrement des jeunes</li> <li>• Pas de maison des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bâtiment pour les pionniers sartois</li> <li>• Mettre les scouts dans l'ancienne cure</li> <li>• Faire une maison des jeunes dans l'ancienne cure</li> </ul>
<b>Aînés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amicale des pensionnés, activités : conte, goûters, voyages, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de Home géré par le public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après-midi papote intergénérationnelle avec atelier couture/bricolage pour SDA</li> </ul>
<b>Vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jardins partagés (++)</li> <li>• « Sentiers épicés » Epice locale + sentiers libres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subsidés aux associations inégalement répartis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repair-café</li> </ul>

<b>Vie culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bibliothèque de Tilly</li> <li>Jeune théâtre de la Thyle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de diversité de la vie culturelle (++)</li> <li>Pas de centre culturel (++)</li> <li>Manque d'espace pour les répétitions de la chorale, de la danse, ...</li> <li>Pas d'académie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à Sart d'une salle spacieuse et agréable pour les répétitions de la chorale et la danse (+++)</li> <li>Diversifier la vie culturelle avec la création d'un centre culturel (+++)</li> <li>Création d'une académie</li> </ul>
<b>Vie sportive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complexe sportif (++++)</li> <li>Associations et clubs sportifs (p.ex. : ping-pong, volley,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<b>Vie de village/quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Brocante et fête annuelle de Sart (++)</li> <li>Epice Locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de kermesse</li> <li>Accueil des nouveaux habitants (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recréer des activités récréatives à SDA (puisque plus de Kermesse)</li> </ul>
<b>Information communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bulletin communal</li> <li>Journal de Villers</li> <li>GAL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'espace dans le bulletin communal pour les partis politiques de l'opposition</li> <li>Accès à l'info sur le site de la commune (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les promeneurs à se saluer, à plus de convivialité.</li> </ul>
<b>Démocratie locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calendrier des conseils communaux (+)</li> <li>Nombre de conseils communaux et accès aux PV (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un budget participatif citoyen (+++)</li> </ul>
<b>Lieux de rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaines de jeux (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La place du village n'est pas conviviale et sert principalement à du Parking (++++)</li> <li>La salle polyvalente doit être rénovée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de la place de Sart (espace convivial, arbres, bancs, jeux pour enfants) en parallèle avec le parking</li> <li>Ancienne cure à mettre à disposition pour des projets locaux (++++)</li> <li>Rénover la salle polyvalente de SDA avec une attention particulière aux personnes à mobilité réduite (++++)</li> </ul>

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Créer d'avantage de lieux de rencontres sur la commune (++++)</li></ul> |
|--|--|--|---|

## **5. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, ...).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

### Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR :

- *Comment fonctionne la CLDR ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ? Si on s'inscrit en tant que membre de la CLDR, nous y engageons-nous pour 10 ans ?*
- ➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Les membres sont désignés par le conseil communal sur proposition du Collège. Elle se

réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

- ➔ Les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.
- ➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunions. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunions, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

## **6. Conclusion et suites**

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB...).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Marie Burette, Aurélien DETHIER & Rachel SUNDAR RAJ